

Plan Local d'Urbanisme



Ville de Vendôme

Département de Loir-et-Cher



Pièce 5.13

Liste des emplacements réservés (ER)



Vu, pour être annexé à la délibération
du 19 février 2015

**Le 4ème Maire-adjoint délégué à
l'urbanisme,
Philippe Chambrier**

Plan Local d'Urbanisme prescrit par
délibération du Conseil Municipal du 24
septembre 2009

Plan Local d'Urbanisme arrêté par
délibération du Conseil Municipal du 14
février 2013

Plan Local d'Urbanisme approuvé par
délibération du Conseil Municipal du 26
septembre 2013

Plan Local d'Urbanisme modifié par
délibération du 19 février 2015

**Liste des emplacements réservés,
au titre de l'article L.123-1-5.8° du code
de l'urbanisme**

n°	Objet	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
1	Secteur réservé aux activités de loisirs et aux espaces verts	Commune	153 732 m ²
2	Aménagement d'un cheminement piéton le long du ruisseau Saint-Marc reliant la rue des Fontaines à la rue des Vignes	Commune	1 520 m ²
3	Création d'un cheminement piétonnier entre la rue de la Mariée – rue Marcille et la rue des Vignes	Commune	1 583 m ²
4	Création d'un accès à la zone de la grande prairie de Courtiras depuis le carrefour rue Marcille – rue de la Perchaie	Commune	196 m ²
5	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU de la Plaine du Lubidet	Commune	914 m ²
6	Création d'un accès à la zone 1AU de la Plaine du Lubidet depuis la RD 5	Commune	581 m ²
7	Aménagement d'un carrefour entre la RD 957 et la RD 5	Commune	120 m ²
8	Création d'un accès piétons à la zone 1AU de la Plaine du Lubidet depuis la RD 957	Commune	137 m ²
9	Aménagement d'un espace public de perception sur le Loir (corridor écologique)	Commune	6 512 m ²
10	Aménagement du carrefour entre le boulevard de l'industrie et la rue Albert Thomas	Commune	798 m ²
11	Aménagement du carrefour entre la rue Léon Jouhaux et la rue de Courtiras	Commune	101 m ²
12	Aménagement du carrefour entre la rue Léon Jouhaux et le boulevard de l'Industrie	Commune	30 m ²
13	Aménagement d'une voie de type liaison douce entre la RD 957 et la RD 917	Commune	8 779 m ²

14	Aménagement d'un cheminement doux le long du Loir au Sud de la rue des Quatre Huyes	Commune	1106 m ²
15	Aménagement d'une passerelle piétonne dans le prolongement de l'allée du Loir	Commune	946 m ²
16	Aménagement de cheminements doux le long du Loir	Commune	3140 m ²
17	Equipement municipal	Commune	1 020 m ²
18	Extension du cimetière du « Clos de Vendôme »	Commune	25 984 m ²
19	Création d'un passage public entre la rue de l'Abbaye et la rue Notre Dame	Commune	197 m ²
20	Création d'un cheminement piétonnier reliant la zone des Aigremonts au groupe d'habitations GMF	Commune	202 m ²
21	Création d'un carrefour et de voirie permettant l'accès de la zone des Aigremonts par la rue des Aigremonts	Commune	187 m ²
22	Création d'un carrefour et de voiries permettant l'accès de la zone des Aigremonts et la Corbinière depuis la RN 10	Commune	885 m ²
23	Création d'une voie d'accès à la zone 1AUI (extension de la ZI Sud)	Commune	1 190 m ²
24	Ouvrage jardiné de gestion des eaux	Commune	64 211 m ²
25	Aménagement du carrefour entre le faubourg Saint-Bienheure et la rue de la Chappe	Commune	133 m ²
26	Création d'une liaison piétonne entre le faubourg Saint-Bienheure et l'espace sportif des Grands Prés	Commune	374 m ²
27	Aménagement de voirie faubourg Saint Bienheure – élargissement de trottoir	Commune	163 m ²
28	Aménagement d'une liaison piétonne entre le collège Jean Edmond et le square de la Liberté	Commune	89 m ²
29	Aménagement du carrefour entre l'allée des Peupliers et la rue du Docteur Faton	Commune	10 m ²

30	Aménagement du carrefour entre la rue Aristide Briand et la rue du XX ^{ème} Chasseur	Commune	10 m ²
31	Aménagement du carrefour entre l'allée Felix Perrot et la rue du XX ^{ème} Chasseur	Commune	10 m ²
32	Aménagement du carrefour entre la rue de la Garde et la rue des Maillettes	Commune	9 m ²
33	Aménagement de voirie – élargissement de trottoir	Commune	47 m ²
34	Aménagement de voirie rue des Grands Champs	Commune	76 m ²
35	Aménagement de voirie rue de Danzé	Commune	38 m ²
36	Aménagement d'un cheminement piéton	Commune	1 409 m ²
37	Aménagement d'un espace public au Bois-la-Barbe (supprimé par la modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 19/02/2015)	Commune	1 079 m ²
38	Secteur réservé aux activités de loisirs et aux espaces verts	Commune	14 631 m ²
39	Secteur réservé aux activités de loisirs et aux espaces verts	Commune	1 065 m ²